



© Assemblée Nationale

Diplôme d'Université de Légistique



Ce DU vise à permettre aux apprenants de maîtriser « l'ensemble des règles, principes et méthodes qui doivent être observés dans la préparation des textes normatifs » (Guide de légistique, 3e éd., 2017), dans la perspective de participer directement ou indirectement à la production normative et à l'amélioration de la qualité du droit.

Dans un pays de droit écrit et un État providence comme la France, la législation au sens large occupe une place centrale au sein de l'ordonnement juridique. La France connaît aussi une évolution normative importante en raison de sa participation à l'Union européenne et du processus continu de décentralisation.

L'existence d'un droit de qualité est aussi une condition d'un « État de droit » (Rule of Law, art. 16 de la Déclaration de 1789) : elle passe par la capacité des pouvoirs publics à l'établir et la faculté des sujets de droit de s'en prévaloir.

Le besoin de professionnels de la légistique est avéré. Cette formation vise à leur apporter les savoirs théorique et pratique appropriés.

Les plus de la formation

- / Premier diplôme dédié à la légistique en France
- / Formation associant théorie et pratique, sous la forme de modules, conférences, simulations et d'un colloque scientifique
- / DU développé en collaboration avec l'Observatoire de légistique et LexisNexis

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation débute par une journée d'accueil et d'introduction en octobre. Elle comprend notamment, ensuite, 12 modules pour une durée totale de 90 heures, assurés de novembre à mai. L'examen final se déroule en juillet.

La formation est organisée en présentiel et en visioconférence à, selon le cas :

Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines
Faculté de Droit et Science Politique
3, rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

LexisNexis
141, rue de Javel
75015 Paris

- 1/ Les bases de la légistique
- 2/ L'évaluation et l'expérimentation
- 3/ Les processus de conception et la rédaction administrative des textes
- 4/ Les processus de conception et la rédaction parlementaire des textes
- 5/ La rédaction normative et la consolidation
- 6/ La conception des textes dans les collectivités territoriales et les spécificités liées aux Outre-mer
- 7/ La conception des textes financiers, fiscaux et de sécurité sociale
- 8/ Légistique de l'UE et intégration de son droit en droit interne
- 9/ Le contentieux de la légistique
- 10/ La simplification du droit
- 11/ La communication sur les textes et l'accompagnement de leur mise en œuvre
- 12/ La légistique au regard de la démocratie participative

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte à toute personne disposant d'un niveau Bac +3 dans le domaine du Droit ou de la Science Politique, ou par accès dérogatoire avec un dossier VAPP.

TARIFS

Formation financée : 3 500 euros
Formation non financée : 3 300 euros

RENSEIGNEZ-VOUS

Renseignements administratifs
Françoise JENSSONNIE
Assistante de formation continue
01 39 25 53 29
francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Enseignant responsable du diplôme
Olivier PLUEN
Maître de conférences
olivier.pluen@uvsq.fr

→ WWW.UVSQ.FR/DU-DE-LEGISTIQUE